



Réf : 3\_la région\_13\_7

**Titre : Gestion des écosystème forestiers: Une nouvelle stratégie pour préserver ce patrimoine**



**Rabat, 20/03/10**-Conscients du rôle que joue le patrimoine forestier dans le développement durable et la protection de l'environnement, le Maroc, qui célèbre ce mardi 21 mars, à l'instar des autres pays du globe, la Journée mondiale de la Forêt, a opté pour une nouvelle stratégie ambitieuse pour la préservation du patrimoine forestier.

- Par Khalid El harrak-

Ainsi, dans le but de protéger la forêt marocaine et de préserver la diversité de son écosystème, le Haut Commissariat aux Eaux et Forêt et à la lutte contre la Désertification a mis en place une stratégie intégrée qui s'articule autour de trois piliers: la sécurisation foncière du domaine foncier et la protection des forêts, la réhabilitation des écosystèmes forestiers et la mise à niveau de l'environnement du secteur.

Le haut commissariat a également mis en Œuvre un plan décennal (2005-2014) qui fixe les actions de terrain visant la réhabilitation du couvert forestier national.

Ce plan prévoit la régénération d'ici 2014 de 20.000 ha du chêne-liège à la forêt Maâmoura.



Cette armada de mesures est suivie par d'autres opérations, dont des actions de communication et de sensibilisation axées sur la responsabilisation des divers acteurs concernés (collectivités locales, communautés traditionnelles et ayants-droits), ainsi que l'organisation des usagers à travers l'émergence des coopératives et le regroupement d'usagers en associations pastorales, selon le Haut commissariat.

Outre son rôle environnemental de conservation de la biodiversité, des eaux et de la productivité des terres, le patrimoine forestier génère aussi une valeur annuelle directe de plus de 7 milliards de dirhams et engendre 8 à 10 millions de jours de travail en forêt.

#### -UN PLAN DE PREVENTION POUR UN SECTEUR VULNERABLE-

Or, ce patrimoine, met en garde le Haut Commissariat, reste toutefois extrêmement vulnérable pour plusieurs raisons, dont la croissance démographique, la pression exercée sur les ressources naturelles, l'usage disproportionné du droit de jouissance ainsi que les incendies responsables de la destruction de 3.024 ha par an (0,05 pc de la superficie totale de la forêt), un taux qui reste faible en comparaison avec celui enregistré au Portugal (2,6 pc) ou en Espagne (1,4 pc).

C'est dans ce cadre que le haut commissariat a mis en place un Plan directeur de prévention et de lutte contre les incendies de forêts pour la maîtrise de ce fléau à travers notamment l'élaboration d'outils de prédiction permettant d'évaluer le danger et d'anticiper sur le risque d'incendie au moyen de mesures préventives et dissuasives adéquates et d'un programme annuel d'action de prévention et de lutte contre les incendies de forêts.

Espace riche et diversifié, le domaine forestier marocain s'étend sur une superficie de 9 millions d'hectares, dont 5,8 millions boisés.

Le couvert forestier correspond à 8 pc de la superficie globale du Royaume (3,2 pc dans le Sud et 42 pc dans le Rif).

Selon le haut commissariat, la forêt de l'arganier revêt un caractère spécial, le droit de jouissance y afférent étant très large, plus que dans n'importe quelle autre forêt, car les ayants-droits peuvent y cultiver et bénéficier des récoltes.

L'arganier, qui s'étend sur une superficie de 871.000 ha est l'une des quatre composantes de la famille forestière marocaine, les autres étant le thuya (566.000 ha), le chêne-liège (350.000 ha) et la cédraie (133.000 ha).

La forêt marocaine se caractérise aussi par sa diversité biologique. Sa faune et sa flore variées la qualifie pour occuper la deuxième position après la Turquie, en terme de diversité dans la région méditerranéenne.

La gestion du patrimoine forestier consiste en la délimitation, l'homologation et l'immatriculation de l'ensemble du domaine forestier à l'horizon 2014 et la gestion rationnelle du droit d'usager et de propriété.

Les réalisations du haut commissariat dans ce sens entre 2005-2009 ont atteint l'immatriculation de 824.000 ha l'homologation de 1.178.000 ha ainsi que la réalisation des études techniques pour 2.650.000 ha.

Dernière modification 20/03/2010 09:42.

©MAP-Tous droits réservés